

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2025

L'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉGALITÉ D'ACCÈS AU SERVICE PUBLIC POSTAL EN OUTRE-MER - (N° 2118)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 18

AMENDEMENT

présenté par
M. Baubry et M. Rivière

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 4, après le mot :

« est »

insérer les mots :

« identique à ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.